

Objet : Affaire 21S0044 - Réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des Vents- Avenant n° 4 lot 11 chauffage- ventilation-plomberie-sanitaire

N° : VA_DEC2024_236
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1-2°, R2194-2 et R2194-3 du Code de la commande publique

décidons

De conclure avec la **RAMERY ENERGIES** domiciliée à TEMPLEMARS (59175) attributaire du marché 220052 « réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des Vents » l'avenant n°4 du lot n° 11 (chauffage- ventilation-plomberie-sanitaire) afin de tenir compte de l'ajout de nouvelles prestations :

- Installation d'un surpresseur et modification de la distribution des canalisations pour alimenter les sanitaires publics et les sanitaires des bureaux, pour un montant de 37 492,90 € H.T.

Montant du marché : 1 327 338,82 € H.T.

Avenant n°1: Avenant sans incidence financière

Avenant n°2 : Prolongation du délai d'exécution des travaux

Avenant n°3: 57 104,50 € HT représentant une hausse de 4.30 %

Avenant n°4 : 37 492,90€ HT représentant une hausse de 2,82%

Nouveau montant du marché :1 421 936,22€ HT soit une hausse globale de 7,13%.

Le délai d'exécution des travaux est prolongé de 4 semaines.

Imputation comptable : 2313 024 2200 SFROSE

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le jeudi 25 avril 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-202715-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 2 mai 2024